

# 40 ans d'existence

Notre assemblée a fêté ses 40 ans, le 25 novembre dernier, au cours d'une séance exceptionnelle du CESR qui a réuni, outre l'ensemble de ses membres, de nombreuses personnalités, invitées à célébrer, par leurs témoignages, les 40 ans d'existence du CESR.

Les acteurs des premières heures ont ainsi pu évoquer la création du District de la Région parisienne au début des années 1960, avec un hommage particulier à Paul Delouvrier, délégué général du District, et témoigner des circonstances dans lesquelles a été instituée la première assemblée régionale consultative en France. Ce fut l'occasion d'affirmer le rôle et les missions du CESR aux côtés du

de



Conseil régional et de son président et d'exprimer, de façon unanime, l'utilité et la pertinence des avis rendus par la deuxième assemblée régionale. Vous trouverez, avec ce quarantième numéro de notre magazine, un supplément sur nos 40 ans qui reprend les principaux extraits des interventions des personnalités invitées à cette séance exceptionnelle.

Celle-ci fut également l'occasion de revenir sur les missions du CESR d'Ile-de-France : en quarante ans, ce dernier a élargi son champ d'investigation pour passer d'une approche d'aménagement à une vision plus large de l'amélioration de la vie des Franciliens, comme l'expriment ses onze Commissions thématiques et sa section de la prospective et de la planification : développement économique, agriculture, environnement, action européenne et internationale, santé, transports, logement...

Ces thématiques confirment le fait que le CESR est toujours très attentif aux questions liées à l'aménagement du territoire. Le dossier central consacré aux « territoires prioritaires de l'Ile-de-France » que nous présentons dans ce numéro, en est d'ailleurs une parfaite illustration : il ouvre largement le champ d'investigation, de réflexion et de proposition à tous les aspects économiques, sociaux, environnementaux de la vie quotidienne sur notre territoire francilien. Il témoigne également du travail entrepris par notre assemblée, dans le cadre de la future révision du Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France, et de l'arrivée à mi-parcours du Contrat de Plan État Région 2000-2006.

**Jean-Claude Boucherat,**

Président du Conseil économique et social de la région Ile-de-France